



PRÉFET DE LA MAYENNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Laval, le 29 mars 2021

ÉLECTIONS MUNICIPALES PARTIELLES DE VAL-DU-MAINE

Le 19 février 2021 Richard Mir, sous-préfet de Château-Gontier, a signé un arrêté convoquant les électeurs de Val-du-Maine le 11 avril 2021 afin de compléter le conseil municipal, suite au décès de Monsieur Michel COTTEREAU, le 4 décembre 2020.

Cependant, aucun candidat ne s'est manifesté dans le délai fixé pour le dépôt des candidatures au premier tour.

Les électeurs de la commune de Val-du-Maine ne sont donc convoqués qu'au second tour des élections municipales partielles **le dimanche 18 avril 2021**.

Pour mémoire, les dates d'ouverture de la période de dépôt des déclarations de candidature pour ce 2^e tour sont fixées comme suit :

- **le lundi 12 avril 2021 de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h30**
- **le mardi 13 avril de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00.**

La réception des candidatures s'effectue sur rendez-vous (par téléphone au 02.53.54.54.56 ou par courriel via l'adresse pref-conseil-spcg@mayenne.gouv.fr) à la sous-préfecture de Château-Gontier, Maison de l'État, 4 rue de la Petite Lande à Château-Gontier-sur-Mayenne.

Cabinet du préfet

Cabinet

Tél : 02 43 01 50 70/71/72

Mél : pref-communication@mayenne.gouv.fr



@Prefet53



Préfet de la Mayenne



@prefet53



prefet53

16 place Jean Moulin
53000 Laval